

<p style="text-align: center;"><b>RELEVÉ DE DÉCISIONS</b> <b>du Conseil de l'ESPE de l'académie de Créteil du 3 juillet 2014</b></p>
--

Réuni le 3 juillet 2014, le Conseil de l'ESPE a :

1. approuvé par vote après amendement le procès-verbal du conseil du 22 mai 2014 ;
2. approuvé par vote le règlement intérieur, sous réserve de l'inclusion des modifications demandées en cours de séance ;
3. été informé :
  - de la démission d'un membre du Conseil qui prendra effet après la séance du conseil du 4 septembre 2014 ;
  - de l'adoption d'un point de méthode pour le travail futur du Conseil ;
  - de la mise en place du COSP ;
  - du suivi des options transversales dans les licences.
4. *questions diverses*,
  - a été informé de la finalisation du calendrier de L1 ;
  - de la situation des collègues PRAG renonçant à leurs activités de recherche pour assurer des formations qui ne pourraient avoir lieu autrement.